

Pour un plan de transformation écologique

Propositions d'EELV en réaction au plan "France Relance"

Le plan de relance économique de 100 milliards d'euros présenté par le Gouvernement, France Relance, nous promettait "le verdissement et la relocalisation notre économie". Ce sera au final un plan de relance à l'ancienne, dans le prolongement de la politique de l'offre conduite par le gouvernement depuis trois ans, et fondé sur la conviction d'un retour d'une croissance très grise avec un volet écologique bien en deçà des enjeux. Un plan incohérent, affichant d'un côté un objectif de transition écologique, et de l'autre un soutien aveugle à la compétitivité des entreprises, sans aucune conditionnalité sociale ni environnementale.

Nous déplorons que ce plan de relance ne soit qu'un investissement ponctuel quand il faudrait engager une réelle transformation de notre économie, sur le long terme. Nous avons besoin d'un changement radical et que le monde économique considère la question de l'urgence climatique et de l'urgence sociale comme deux points cardinaux devant guider l'ensemble des politiques publiques.

Nous déplorons plus encore que le flou demeure sur le financement de ce plan, tant au niveau européen que français. Il y a malheureusement fort à parier que ce plan de relance, qui comporte un important volet de baisse de la fiscalité des entreprises, ne soit financé demain par une hausse de la fiscalité des ménages. La prolongation de 10 ans de la CRDS (Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale), qui devait s'éteindre en 2024, en est un premier aperçu.

Nous vous présentons ici notre analyse et nos propositions suite à ces annonces. Pour en faciliter la lecture et la compréhension, nous reprendrons les trois piliers proposés par la communication du Gouvernement. Cependant, nous sommes convaincus que l'écologie ne doit pas être une partie d'un plan de relance, mais au contraire le fondement d'une transformation de notre économie et de notre organisation sociale, pour vivre mieux. Quant à l'objectif de "compétitivité", il est symptomatique d'une conception libérale et dépassée du monde où les Etats devraient être en lutte économique les uns contre les autres, là où le défi climatique nous oblige à penser une solidarité et une coopération mondiale.

I/ Ecologie : des propositions contradictoires qui ne permettent pas d'investir dans la transition écologique

30 milliards pour la transition écologique? Pas vraiment ! Pour afficher trois enveloppes de montants comparables et rentrer dans les critères du Green New Deal européen, le gouvernement adopte une conception très "extensive" de l'écologie : 2,6 milliards d'euros pour le plan de soutien à l'aéronautique et au secteur automobile, 470 millions d'euros pour le nucléaire, 2,5 milliards de prêts BPI qui ne constituent pas un soutien financier direct, etc.

Au global, à peine 12 milliards par an, financés en grande partie le Green New Deal européen. Et un saupoudrage qui ne permet pas de concentrer les moyens sur les enjeux majeurs de la transition : isolation thermique, énergies renouvelables, reconversion des secteurs automobile et aéronautique, rénovation du réseau ferroviaire, et transition agricole.

• Transport

La forte attente des citoyens et des entreprises vis-à-vis du ferroviaire n'a pas été démentie lors de la crise sanitaire. Le secteur a néanmoins souffert de fortes baisses des recettes, et a mis les régions en grande difficulté. Le retard pris dans la réalisation des travaux d'infrastructures, dans la maintenance et le renouvellement du matériel roulant, dans la mise en accessibilité des gares, doit être rapidement comblé, et contribuer à la relance d'une activité économique à 100% au service de la transition sociale et écologique. Encore faut-il ne pas continuer à se tromper dans les investissements à réaliser !

Le budget proposé (4,7 Mds) ne permettra pas de rénover les lignes du quotidien, trop de lignes classées 5 à 7 sont menacées et les besoins de régénération sont énormes. Par exemple à court terme 1,1 milliard d'euros serait nécessaire pour la seule région Nouvelle Aquitaine. La relance et l'aide au ferroviaire doit s'accompagner de conditions : abandon des grands projets inutiles (CDG Express) et de la privatisation des grandes gares (par exemple le projet de la "vente" de la Gare du Nord de Paris à Auchan).

Nos propositions

Un plan de relance du ferroviaire à la hauteur des enjeux

- **Relancer la commande de trains InterCités de jour et de nuit** accessibles aux vélos et aux personnes handicapées, pour équiper une vingtaine de liaisons nationales et internationales (les 100 M€ annoncés ne permettent que d'équiper deux lignes) ;
- **Un plan massif de rénovation et réactivation des « petites lignes » et des “petites gares”** qui jouent un rôle majeur dans l'aménagement équilibré des territoires, en lien avec les régions.

Une conditionnalité des aides au secteur automobile et une préparation de conversion de ce secteur :

- Renforcer le système actuel de bonus/malus automobile, en le liant au poids des véhicules individuels ;
- Restreindre dès 2025 la circulation des véhicules les plus polluants et les plus énergivores ;
- Mettre en place un programme d'achat public de flottes propres de véhicules publics (trains, automobiles, bus, bennes à ordures, ...) à motorisation électrique, hybride, hydrogène ou bioGNV (5 milliards €) destiné aux collectivités locales et établissements publics.

• Energie

Le financement de la rénovation thermique reste insuffisant : pour les bâtiments privés, le milliard supplémentaire par an annoncé ne permet même pas de revenir aux montants de 2018 (1,950 milliard de dépenses de crédit d'impôt transition énergétique). Pour les bâtiments publics, avec 2 milliards annuels, on est loin des 4 milliards qui seraient nécessaires pour les seuls bâtiments scolaires. Pour les bâtiments privés, un milliard d'euros par an supplémentaires sur la rénovation ne permet ni d'augmenter la performance des rénovations ni de diminuer le reste à charge pour les ménages les plus modestes. Par ailleurs, si l'augmentation de l'enveloppe de “ma prime rénov’ “ est une bonne initiative, il est aussi indispensable d'imposer légalement aux propriétaires la rénovation des logements des locataires, comme l'a proposé la Convention Citoyenne pour le Climat.

Le volet hydrogène du plan de relance est dans l'étiage nécessaire pour faire décoller cette filière. Cependant, sur les 7 milliards promis par le gouvernement seuls 2 sont effectivement bien budgétés. Les 5 restants sont plus hypothétiques et dépendront du volontarisme du prochain gouvernement. Mais **le développement de l'hydrogène n'a de sens que couplée avec celui des énergies renouvelables**, car l'hydrogène produit à partir d'énergies fossiles ou nucléaire, n'est pas une solution soutenable. Il ne peut également se faire au détriment des batteries, autre solution de stockage de l'énergie, complémentaire de la solution hydrogène.

Quant aux 470 millions d'euros de soutien à la filière nucléaire déjà largement sous perfusion, ils sont à rebours de l'engagement de la France pour une réduction progressive du parc. Le nouvel habillage d'un nucléaire décarboné passe complètement sous silence les dangers que représente cette filière très coûteuse, et le sacrifice des générations futures qui devront en gérer les déchets toxiques. Ce sont 470 millions qui pourraient être investis dans les énergies renouvelables, afin d'accélérer leur déploiement et la réduction du coût de l'énergie.

L'axe central d'une politique de l'énergie écologiste : mettre en oeuvre une relocalisation et une décentralisation de la production d'énergie en donnant leur place aux secteurs des énergies renouvelables, des batteries et de l'hydrogène. Et accélérer sur la sobriété des usages et de nos consommations d'énergie car il reste illusoire d'imaginer continuer notre mode de vie en s'appuyant uniquement sur un changement de mode de production d'énergie.

Nos propositions :

- Appliquer un taux unique de TVA à 5,5% à l'ensemble des travaux de rénovation globale ;
- **Rendre obligatoire la rénovation énergétique globale des bâtiments d'ici 2040** (proposition de la convention citoyenne) ;
- Soutenir les renouvelables : favoriser l'émergence de l'énergie citoyenne en visant 15% des capacités installées à 2030 aux mains des citoyens ;
- Plutôt que de relancer le nucléaire, accélérer le développement des énergies renouvelables en augmentant l'obligation d'achat pour le solaire de 100 kWc actuellement à 500 kWc ;
- Soutenir la relocalisation d'une partie des chaînes d'approvisionnement en Europe pour faire des énergies renouvelables un moteur de création d'emplois durables.

● Agriculture

La crise sanitaire est venue nous rappeler la fragilité d'un modèle agro-industriel, mondialisé et peu résilient. **Ce modèle agro-chimique détruit la biodiversité et favorise l'ultra-spécialisation des territoires.** Ce modèle ne peut non plus être soutenu au nom de l'emploi agricole : les décennies passées ont largement démontré que cette voie est le meilleur moyen de vider les campagnes des agriculteurs, de les pousser au surendettement, et a montré la dépendance des exploitations industrielles nécessitant une main d'œuvre peu chère aux travailleurs saisonniers détachés, quand nous avons au contraire besoin d'un modèle agricole pourvoyeur d'emploi en sortie de crise. En temps de crise, la vente de produits issus de l'agriculture biologique a crû plus vite que celle des produits de l'agriculture conventionnelle. Des simulations montrent que, malgré des rendements parfois plus faibles, ce système peut répondre à la souveraineté alimentaire. Par ailleurs, la commercialisation de ces produits repose sur un partage de la valeur plus équitable, qui irrigue l'économie des territoires, respecte les producteurs et les personnes qui y travaillent.

La transition agroécologique est la grande oubliée de ce plan de relance avec seulement 400 millions d'euros soit 0,4% du plan de relance. Ce plan, sur son volet agricole, fait la part belle à la modernisation de

l'agroéquipement, plutôt que sur des solutions fondées sur la nature et le travail des paysan.ne.s. Plus qu'un grand plan sur l'autonomie protéique française, **il faut engager une transformation de nos élevages vers une autonomie à l'échelle de la ferme ou d'un territoire, et en finir avec l'ultra-spécialisation de nos régions.**

Même si les abattoirs ne seront jamais être un lieu de bien-être pour les animaux, il faut tout faire pour réduire leurs souffrances. Les dispositions prévues par le plan de relance restent à ce stade à la fois floues et insuffisantes. Une amélioration des conditions d'élevage des animaux ne peut se résumer à des mesures de biosécurité. Plusieurs actions doivent être engagées parmi lesquelles : la suppression des pratiques les plus cruelles d'étourdissement, le réaménagement des sites existants selon des principes de réduction du stress définis par les éthologues et la relocalisation des abattoirs afin de minimiser la détresse occasionnée par les transports d'animaux vivants. La généralisation des contrôles complémentaires doit également devenir la règle : aux audits doivent s'ajouter des visites inopinées pour s'assurer du respect de la bienveillance des animaux.

Enfin, les propositions du gouvernement sur la transition agro-écologique de l'agriculture restent peu opérationnelles, sans vision sur une sortie des pesticides ou favorisant une fois encore des filières qui échappent aux producteurs. Des points intéressants néanmoins : une augmentation des Plans Alimentaire Territoriaux et la prise en compte de l'accessibilité sociale de l'alimentation.

Nos propositions

- **Mettre en œuvre plan de développement d'une agriculture biologique, paysanne et diversifiée à grande échelle** (objectif 25% des surfaces en 2030, en cohérence avec la stratégie *farm too fork*, couplé avec une alimentation plus équilibrée et une réduction du gâchis alimentaire - 400 Millions sur la période ;
- Sortir de l'élevage industriel et engager la reconversion vers un modèle d'autonomie paysanne, à l'échelle des fermes et des territoires ;
- **Soutenir la sortie des pesticides chimiques** et la limitation des engrais de synthèse, pour cela, investir 200 millions sur la période et appliquer strictement le principe pollueur-payeur pour tout ce qui touche à leurs impacts sur la population et la biodiversité ;
- Rémunérer les pratiques agricoles favorables au climat et à la biodiversité (services rendus) et conditionner l'ensemble des aides publiques agricoles à des critères renforcés ;
- Relocaliser aussi la production agricole et reconquérir notre souveraineté alimentaire en faisant cesser la dépendance au soja OGM d'Amérique du Sud pour l'alimentation du bétail élevé en mode industriel ;
- Relocaliser les abattoirs et soutenir les expérimentations d'abattoirs mobiles afin de réduire les temps de transport des animaux.

III/ Compétitivité : des cadeaux fiscaux, sans conditions

Présentée comme une mesure de relance, **la baisse des impôts de production n'est en fait que la satisfaction d'une revendication ancienne du patronat**, qui après avoir obtenu la baisse des cotisations sociales et de l'impôt sur les sociétés, va toujours plus loin et obtient maintenant la baisse des impôts de production. Nouvel alibi des revendications patronales, c'est donc maintenant sous couvert de "relocalisation" que cette baisse de la fiscalité sur les entreprises est obtenue. Une démarche efficace de relocalisation supposerait pourtant de mettre fin aux traités internationaux de libre-échange, d'agir pour introduire des critères de préférence locale dans le code des marchés publics, de mettre en oeuvre un ajustement carbone

aux frontières de l'Europe, et plus généralement des conditionnalités sociales et environnementales à la commercialisation sur le marché européen.

Certes en France les impôts de production figurent parmi les plus élevés de l'UE (3,5 % du PIB en 2019), mais c'est logique pour un pays où les subventions à la production figurent parmi les élevées de l'UE (près de 3 % du PIB sur les salaires et la main-d'œuvre, pour inciter à réduire la pollution, etc.). Ce qui se passe sur les impôts de production est à l'image du débat général sur l'importance des prélèvements obligatoires : prélèvements élevés, mais redistribution élevée !

Une relance aveugle, sans conditionnalité sociale, ni environnementale.

Loin d'être une relance verte, il s'agit d'une relance aveugle, qui ne s'attache pas à ré-orienter notre modèle économique pour qu'il soit plus soutenable. Bien au contraire, les secteurs qui bénéficieront le plus de la baisse des impôts de production sont la production d'électricité et de gaz, les industries extractives et la finance¹ !

Aucune conditionnalité n'est imposée non plus sur la rémunération des actionnaires et des dirigeants. Entre 2009 et 2018, les entreprises du CAC 40 ont pourtant augmenté de 70 % la rémunération de leurs actionnaires et de 60 % la rémunération des PDG. Le soutien apporté aux entreprises ne doit pas permettre d'alimenter cette tendance

Une mesure dont il faudra s'assurer de la compensation pour les régions

La part de CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) revenant aux régions est leur première ressource, avec 9,24 milliards d'euros de recettes l'an dernier. Les écologistes veilleront à ce que l'engagement du gouvernement de compenser par une affectation de la part de TVA " égale en 2021 au montant de CVAE perçu par les régions en 2020 » soit pleinement honoré, et que la dynamique de ces recettes soit assurée dans le temps.

Nos propositions

- des aides sectorielles pour les entreprises en difficulté, conditionnées à :
 - **une trajectoire bas carbone conforme aux accords de Paris** ;
 - un plafonnement des dividendes, rachats d'action et rémunération des dirigeants.
- pour relocaliser réellement, des mesures de protectionnisme vert sont indispensables :
 - mettre fin aux accords de libre-échange de nouvelle génération ;
 - modifier le code des marchés publics pour y introduire des critères locaux ;
 - mettre en place l'ajustement carbone aux frontières de l'Europe ;
 - Soutenir les plans de développement de l'économie locale, en particulier les Projets Alimentaires Territoriaux, etc.

III/ Cohésion : des réponses insuffisantes face à la crise sociale

Alors que les mois qui viennent vont être marqués par une crise sociale sans précédent, 35 milliards du plan de relance sont consacrés à la cohésion sociale et territoriale, pour financer les aides à l'embauche des jeunes, mais aussi celles des travailleurs handicapés.

Le gouvernement se donne comme priorité la lutte contre le chômage. Très bien. Mais Jean Castex annonce la création de 160 000 emplois d'ici 2022, alors même que les prévisions annoncent des suppressions allant jusqu'à 800 000 postes.

¹ <http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/cae-focus042.pdf>

On peut saluer la pérennisation du soutien à l'activité partielle (6,6 milliards), mais le projet de décret du 4 septembre ne reprend pas l'obligation de maintien dans l'emploi pendant la durée de l'activité partielle. Cette obligation avait été pourtant été annoncée lors du sommet social, à l'Élysée, le 24 juin dernier.

Le gouvernement présente la cohésion sociale comme une priorité, or, comme le rappelle les associations du [collectif Alerte](#), moins de 1% des 100 milliards d'euros du plan sont dédiés aux plus précaires (800 millions

principalement dédiés à la hausse de l'allocation de rentrée scolaire), qui ont été les plus touchés par la pandémie et qui seront les plus affectés dans les mois qui viennent, par la crise sociale. Rien n'a été prévu pour soutenir la consommation des populations les plus fragiles.

Nos propositions :

- Mettre en oeuvre dès aujourd'hui une des 149 propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat, le "chèque alimentaire", permettant aux plus démunis d'acheter des produits de bonne qualité, issus de l'agriculture biologique ou de circuits locaux ;
- **Soutenir la création de 300 000 contrats aidés** : rouvrir les contrats aidés au secteur marchand, remonter le niveau de financement à celui de 2017, 95 % pour le secteur non marchand, 47 % pour le secteur marchand, et en faire des contrats en continuité avec le droit commun, en visant notamment des horaires à temps plein ;
- **Réouvrir, avec les partenaires sociaux, les discussions sur la durée légale du temps de travail** ;
- Ouvrir l'accès au RSA dès 18 ans, dans les mêmes conditions que les majeurs de plus de 25 ans ;
- Mettre en place un fonds de soutien exceptionnel aux associations de solidarité : banques alimentaires, associations caritatives, aide aux demandeurs d'asile, aux sans-domicile-fixe, aux mineurs non accompagnés, etc.

● Culture et tourisme : des outils de cohésion sociale

Le secteur économique du tourisme sortira exsangue de la crise sanitaire, en France en particulier, où il représente 7.2% du PIB (plus que l'agriculture ou l'automobile). Grâce au fonds de solidarité et le chômage partiel, le secteur est « sous perfusion ». Mais il n'y a aucune visibilité sur la reprise de l'activité. Dans un secteur très majoritairement constitué de petites et très petites entreprises (3,7 salarié.e.s en moyenne par entreprise), le risque d'un plan social silencieux, entraîné par le dépôt de bilan à moyen terme de nombre d'opérateurs, est important. **Manifestement, le gouvernement n'a pas pris la mesure de l'ampleur de la crise dans un secteur qui représente 1,2 million d'emplois et qui est un domaine innovant, clé pour la transition écologique de l'économie et du développement territorial.**

Quant à la culture, ce secteur qui représente 2,3% de l'économie française², est celui qui, après le bâtiment, a été le plus durement frappé par la pandémie. La situation est d'autant plus inquiétante que les effets de la pandémie risquent de durer jusqu'en 2022, en particulier pour le spectacle vivant, les musées et galeries d'art, les sites touristiques et l'édition musicale.

Il est à craindre que dans ce secteur, qui comptait 635 700 personnes avec un emploi à titre principal, les pertes d'emplois soient très importantes et que des petites structures disparaissent. La situation actuelle met en péril la diversité culturelle du pays. La mise en place de l'année blanche pour le système d'intermittence, répond à l'un des besoins essentiels du secteur, mais laisse de côté certains professionnels : les saisonniers,

² 2018

les entrants et tous ceux qui n'ont pas pu réunir les heures nécessaires à cette indemnisation chômage). Nous sommes aussi inquiets quant au flou des annonces en direction du spectacle vivant : le soutien financier à hauteur de 432 M€ demeure insuffisant face aux pertes évaluées à 2,3 Md€ dans ce domaine.

Nos propositions :

- **Rétablir l'égalité face au départ en vacances** en donnant aux Départements les moyens financiers d'améliorer les dispositifs d'aides directes aux départs en vacances ; en soutenant plus fortement le fonctionnement et les projets des associations et organismes du secteur ;
- **Conditionner les aides publiques** à l'éco-responsabilité des projets et transférer vers le tourisme responsable les fonds publics actuellement attribués à des projets d'équipements inutiles et nuisibles ;
- Un soutien direct aux opérateurs de tourisme, en instaurant une **garantie par l'Etat de la totalité des passifs et sinistres** à venir des agences de voyages et voyagistes et la **prolongation de l'ordonnance du 25 mars 2020** pour les départs au-delà du 15 septembre 2020 ;
- **un soutien accru à la création artistique**, aux compagnies, aux fabriques de cultures, aux équipes artistiques, aux travailleurs culturels indépendants, aux milliers de petites et moyennes structures qui irriguent les territoires, urbains et ruraux. Quand l'Opéra Bastille affiche un déficit d'exploitation, il ne disparaît pas. Les structures indépendantes, peu subventionnées, courent ce risque ;
- Les professionnel.le.s du spectacle vivant doivent avoir **un cadre réglementaire et un protocole sanitaire clairs**, communs à tout le territoire et adaptés aux pratiques de ce secteur afin de permettre au public de retourner en confiance dans les salles et les festivals ;
- **La pérennisation du fonds de 20 milliards d'euros** mis en place pour la transition écologique des institutions de création en région.

Conclusion :

Un plan de relance aveugle, sans conditionnalité sociale et environnementale, basé essentiellement sur la compétitivité des entreprises au détriment de la demande et d'une véritable transition écologique de l'économie. Sans surprise et dans le prolongement des trois années écoulées, le plan de relance du gouvernement est centré sur un soutien massif de l'offre, un cinquième des montants du plan allant à la baisse des impôts de production (20 milliards). Comment ne pas y voir un énième cadeau fiscal aux entreprises, après les 20 milliards d'euros de baisse de cotisations issus de l'ex-CICE et la baisse continue de l'impôt sur les sociétés (le taux devant être abaissé à 25% pour toutes les entreprises françaises en 2022).

Le gouvernement table, pour justifier l'absence de soutien à la demande, de l'épargne de précaution (près de 100 milliards d'euros) que les français ont accumulé pendant cette période. Mais dans un climat d'incertitude, avec des plans sociaux qui se multiplient et le chômage partiel, il est peu probable que la confiance des français revienne. **Stimuler la demande, en particulier, des plus fragiles, aurait du être un enjeu de ce plan de relance, en augmentant les bas salaires ou en créant des emplois publics.**

Enfin, ce plan ne permet pas d'amorcer réellement la transition écologique de l'économie. Ce sont 30 milliards d'euros en trompe-l'oeil qui viennent financer la relance de l'automobile et du nucléaire, et une incohérence globale qui conduit à soutenir la transition écologique, tout en subventionnant des entreprises fortement émettrices, sans contreparties environnementales. Des mesures pérennes pour la fiscalité des entreprises, mais ponctuelles pour la transition écologique.

Enfin, après les reculs sur les néonicotinoïdes, le gouvernement n'amorce pas dans ce plan de changement de modèle agricole ou de lutte contre la déforestation importée.

Bref, une occasion manquée.